

ATTESTATION-VILLE DE MEYRIN

DEMANDE DE SUBVENTION REPARATION ET/OU REVISION DE VELO MECANIQUE SANS ASSISTANCE ELECTRIQUE

Le/la soussigné-e

Nom : Prénom

Né-e le :

Adresse :

NPA et Lieu :

Numéro de téléphone :

E-mail :

Reconnait par la présente avoir déposé auprès de la mairie de Meyrin un dossier de requête en subvention pour la réparation ou la révision d'un vélo mécanique sans assistance électrique.

En signant le présent document, le/la soussigné-e s'engage :

- A percevoir cette subvention de CHF 100.- **une seule fois.**
- La Commune octroie une subvention unique par personne.

La subvention sera versée dans un délai d'environ un mois sur le compte bancaire mentionné dans la requête, après vérification. Les subventions perçues indûment feront l'objet d'une dénonciation et devront être remboursées.

Meyrin, le

Signature :

| Validation interne | | |
|--|--|---|
| Guichet multiservice | UTE | FIN |
| <input type="checkbox"/> Vérification Infopop des personnes physiques <input type="checkbox"/> Copie du dossier complet : <ul style="list-style-type: none"> - Pièce d'identité - Facture originale tamponnée et datée après le 1^{er} janvier 2023 et dont le montant de la réparation (pièces et main d'œuvre) est égal ou supérieur à CHF 100.- - Réparateur professionnel inscrit au registre du commerce et dont l'atelier de réparation est situé à Meyrin - Coordonnées bancaires <input type="checkbox"/> Copie de l'attestation de dépôt de dossier remise au bénéficiaire, dûment signée par ce dernier | <input type="checkbox"/> Vérification dossier complet <input type="checkbox"/> Vérification critères communaux <input type="checkbox"/> Validation montant à payer : CHF 100.- | <input type="checkbox"/> Introduction du dossier dans le workflow pour paiement |
| Visa : | Visa : | Visa : |
| Date : | Date : | Date : |
| →Transmission service UTE pour validation | →Transmission service FIN pour paiement | →Classement dossier |